

Contrat de location / Saison 2023

A nous renvoyer dûment rempli et signé.
Les Jardins de l'Atlantique - 100 route de la Caillauderie
Plage des Demoiselles - BP 422
85164 SAINT JEAN DE MONTS Cedex

Nom (M. ou M^{me}) Prénom Adresse
..... Code postal Ville
Pays Profession Tél. Portable E.mail
Cie d'assurance et n° police responsabilité civile (obligatoire).....

TABLEAU DE TOUS LES PARTICIPANTS À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

	Nom	Prénom	Date de naissance
1
2
3
4
5
6

- N° d'allocation VACAF : Montant théorique de l'aide (si séjour effectué) : €
- Véhicule : Marque Couleur N° immatriculation Remorque oui non Dimensions m x m
- Animal (sauf 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, 1 par location) : oui non Race N° tatouage
- Type de locatif : Tithome Tropicque Panama Mercure / Ibiza Titania Cordélia Villa Riviera
 Autre
- Assurance annulation recommandée (documentation et informations gratuites sur demande www.campez-couvert.com) : oui non ! Prévoir draps et linge personnel. Nuits fraîches, prévoir couvertures ou duvets.

DATE d'arrivée (entre 16 h et 19 h) / 2023 **DATE de départ** (avant 10h) / 2023

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATIONS

Le contrat ne devient définitif qu'après envoi de la confirmation par le gestionnaire du camping. La location de l'hébergement est personnelle, il est interdit de sous-louer, en cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping (sauf accord du gestionnaire). Seules les personnes inscrites sur le contrat pourront être hébergées. Toute personne devra respecter le règlement intérieur du camping qui est à votre disposition au bureau d'accueil. Nous vous remercions d'en prendre connaissance. Avant toute installation, les formalités complètes d'inscriptions seront effectuées à l'accueil par le responsable. Pendant le séjour, nous pourrions être amenés à entrer dans le locatif pour des réparations éventuelles. Une caution de 200 € sera versée à votre arrivée et sera restituée au moment du départ ou dans un délai d'une semaine si le départ a lieu en dehors des heures d'ouverture du bureau, après vérification de l'état des lieux. Cautions : Bracelet : 3 € - Badge : 15 €. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Le nettoyage est à la charge du locataire. Le matériel de chaque hébergement fait l'objet d'un inventaire, le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Passé ce délai, la responsabilité du locataire est engagée. Le prix comprend : le nombre de personnes en fonction du couchage, un véhicule de tourisme, une bouteille de gaz. En cas d'annulation, le solde sera dû. Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne. Annulation du fait du camping : le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du séjour est imposée par des circonstances de force majeure ou événement climatique. Absence de rétractation : Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée. SERVICE CLIENT : En cas de litige et après avoir saisi le service «client» de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C - 14 rue Saint Jean - 75017 PARIS.

Je déclare avoir pris connaissance du descriptif des lieux loués. Je déclare accepter les conditions générales de location et m'y conformer. Je vous renvoie le contrat rempli et signé, une photocopie me sera retournée pour confirmation.

Je joins **22 € de frais de dossier** (non déductibles, 5 € hors saison) + **un acompte de 25 %** du montant total du séjour, soit €

MODE DE PAIEMENT chèque (à l'ordre du camping Les Jardins de l'Atlantique) mandat VACAF  chèques vacances 

Le solde, d'un montant de € sera réglé 1 mois avant la date d'arrivée. Taxe de séjour et suppléments seront dûs à l'arrivée.

Fait à, le
Signature du CLIENT : Signature du GESTIONNAIRE :